



FEMMES DE  
MÉKINAC

— CENTRE DE FEMMES —

# ***Code d'éthique***

***Femmes de Mékinac***

23 mai 2019



## Préambule

Le code d'éthique reflète l'âme de *Femmes de Mékinac*. Il énonce notre mission, décrit nos valeurs, exprime les fondements de l'approche féministe, précise notre modèle de gestion et établit les responsabilités des différentes actrices de l'organisme.

Notre code d'éthique s'inspire de la Base d'unité politique provinciale de *L'R des centres de femmes du Québec*.

Il pose les jalons pour un mieux-vivre ensemble et ainsi, il devient le fondement de notre Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel.



## La mission

**La mission de *Femmes de Mékinac* est d'améliorer les conditions de vie des femmes.**

Le centre de *Femmes de Mékinac* est un lieu de ressources, d'entraide, de partage où sont offerts des ateliers portant essentiellement sur l'éducation populaire. D'autres rencontres sont axées sur l'estime, la connaissance de soi et le développement de l'autonomie. C'est une maison ouverte à toutes les femmes peu importe leurs conditions ou situations de vie. Les violences envers les femmes comptent parmi nos préoccupations, nous travaillons à en prendre conscience et à les contrer.

**Le centre de *Femmes de Mékinac* adhère aux valeurs suivantes : le respect, la loyauté, l'autonomie, la solidarité et la justice.**

1. Le respect que nous définissons comme la reconnaissance de chacune dans sa différence. Cette valeur implique d'entretenir des relations harmonieuses dans un climat sain. Elle implique d'accueillir l'autre sans jugement, dans ses opinions, son mode de vie et ses valeurs tout en veillant à la confidentialité des échanges.
2. La loyauté que nous définissons comme la fidélité face à nos engagements envers le centre et ses valeurs. Cette valeur implique le respect de l'approche féministe pour toutes les femmes.
3. L'autonomie que nous définissons comme la capacité de décider par soi-même de ce qui est mieux pour soi. Nous croyons que chaque femme porte en elle ses propres solutions. Cette valeur implique que nous ne prenons pas de décisions à la place des femmes que nous aidons.
4. La solidarité que nous définissons comme l'importance de porter assistance à toutes les femmes. Cette valeur implique la compréhension, l'entraide, le soutien et l'ouverture à l'autre.
5. La justice que nous définissons comme la reconnaissance et le respect des droits de chacune. Cette valeur implique de traiter toutes les femmes de façon équitable et/ou égalitaire, tout en se portant à la défense de celles qui en ont besoin.

## Les fondements de l'approche féministe

L'approche féministe vise à :

- favoriser une prise de conscience des stéréotypes sexistes;
- favoriser une prise de conscience du cheminement historique des femmes;
- avoir confiance dans le potentiel de chaque femme, valoriser ses connaissances, ses expériences;
- faire connaître le rôle des travailleuses de façon à développer des rapports équitables entre elles et les participantes;
- soutenir les femmes dans des démarches d'autonomie leur permettant d'avoir plus de pouvoir sur leur vie; respecter leur cheminement et leurs choix;
- stimuler l'entraide, le soutien et la solidarité entre les femmes;
- rechercher des solutions collectives aux besoins et intérêts des femmes;
- susciter la participation des femmes à la vie démocratique et sociale.

## **Modèle de gestion au centre de Femmes de Mékinac**

### **La gestion participative**

Dans ce style de gestion, le C.A. s'assure de la participation active des travailleuses à l'atteinte des objectifs de la corporation : il les informe, les consulte et les mobilise sur l'ensemble des activités de l'organisme. Les travailleuses sont interpellées à différents degrés dans les processus décisionnels : elles sont parties prenantes des décisions relatives à leur fonction et sont consultées en amont par le C.A., lequel est décisionnel relativement aux objectifs et orientations de l'organisme. La personne en poste de coordination est imputable de l'ensemble des actes de l'équipe et est placée dans un palier hiérarchique distinct des autres employées.

## **Nos responsabilités**

Afin de témoigner des valeurs du centre, pour s'assurer de la qualité de nos interventions et pour maintenir de saines relations entre nous, nous énonçons certaines balises concernant les responsabilités incombant à chaque personne impliquée dans le centre, en tenant compte de la mission et des limites de l'organisme.

### **Responsabilités des travailleuses et administratrices**

#### **...à l'égard des femmes qui fréquentent le centre et qui font appel à ses services**

Nous nous engageons à :

- respecter le code d'éthique;
- accueillir et traiter chaque femme avec respect, discrétion et équité;
- respecter leur intégrité et leur autonomie;
- respecter leurs valeurs, leurs croyances, leur culture, leur orientation sexuelle;
- respecter leur vie privée et protéger la confidentialité des échanges;
- reconnaître leur droit de nommer leurs insatisfactions vis-à-vis du centre;

#### **...à l'égard des participantes et bénévoles du centre**

Nous nous engageons à :

- leur apporter l'attention et le support nécessaires à leur implication;
- leur offrir une formation et un encadrement adéquats afin qu'elles puissent assumer les tâches et les responsabilités qui leur sont confiées;
- leur faciliter l'accès à l'information dont elles ont besoin;
- valoriser leur travail et leur contribution.



## **...à l'égard de leurs collègues**

Nous nous engageons à :

- valoriser le travail et les compétences de chaque membre de l'équipe de travail et du conseil d'administration;
- favoriser un esprit de collaboration et d'entraide au sein de l'équipe de travail et du C.A. et entre elles;
- favoriser les relations de confiance au sein de l'équipe de travail et du C.A. ;
- établir des rapports justes et équitables;
- favoriser leur participation et leur implication au processus décisionnel;
- apporter le soin nécessaire à la qualité et au partage de l'information;
- respecter les contrats de travail, la convention de travail, les descriptions de tâches et les répartitions de tâches;
- dénoncer toute situation de harcèlement dont elles ont été témoin;
- s'engager à conserver des communications orales et écrites concernant ces situations de façon respectueuse et objective;

## **...à l'égard de la communauté**

Nous nous engageons à :

- favoriser l'intégration et l'implication du centre dans la communauté;
- faire preuve de loyauté et de solidarité avec les organismes communautaires et autres partenaires du milieu, particulièrement ceux qui poursuivent des objectifs similaires. Ex : maison de la Famille, CDC, Chevaliers de Colomb, etc.

## **Responsabilités des administratrices à l'égard des travailleuses**

Nous nous engageons à :

- prévenir le harcèlement psychologique et le harcèlement sexuel au travail tel qu'il est défini par la loi sur les normes du travail;
- faire cesser le harcèlement psychologique et le harcèlement sexuel lorsqu'une telle situation est portée à notre connaissance.

## **Responsabilités des membres**

Chaque femme s'engage à :

- respecter la mission, les valeurs et les objectifs du centre;
- adopter des attitudes de respect et d'ouverture aux différences;
- utiliser un langage oral ou écrit respectueux;
- s'impliquer dans la mesure du possible et participer aux activités de prise de décision (assemblée générale, comités, suggestion, etc.);
- respecter le code de vie.

## **Code de vie**

Chaque femme s'engage à :

- maintenir un climat paisible et positif;
- apprendre à nommer ses malaises, ses insatisfactions et ses désaccords tout en respectant l'autre;
- éviter de déranger les autres en parlant fort;
- respecter les tours de parole, ne pas couper ni monopoliser la conversation;
- s'abstenir de commérages et dénigrement;

- éviter de chuchoter lors de présentations;
- respecter la confidentialité;
- s'abstenir de propagande politique et religieuse;
- éviter les propos racistes ou sexistes;
- respecter les compétences et limites des travailleuses;
- respecter ses engagements;
- informer le centre si la participante ne peut être présente à l'activité qu'elle soit payante ou non.

## **Responsabilités des membres, des administratrices et des travailleuses**

### **...envers le centre lui-même**

Nous croyons à l'importance de :

- respecter la mission, les buts et objectifs du centre;
- promouvoir les valeurs qui y sont privilégiées;
- contribuer à la réalisation des objectifs et des orientations de l'organisme;
- collaborer par nos idées, nos expériences, nos connaissances, nos habiletés au bon fonctionnement du centre;
- veiller à véhiculer une image positive de notre organisme;
- utiliser les ressources du centre de façon responsable;
- respecter le matériel et la propreté des lieux.